

A

B

C

REFUS DE FORMATION

avant le 2^e refus successif

Pièces à joindre à la saisine :

- Demande de l'agent avec intitulé des formations
- Motivation des refus de l'autorité territoriale
- Fiche de poste de l'agent

Nom de la collectivité :

Nom de l'agent concerné :

Grade :

Nature de la formation (DIF, perfectionnement, professionnalisation...) :

Dates des formations :

au

au

Durée des formations :

AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE :

Date :

Cachet et signature de l'autorité territoriale :

Observations :